




LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage DEPARTEMENT DE LA LOZERE Territoire lauréat Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

<p>Structure porteuse : Département de la Lozère</p> <p>Collectivité lauréate de l'appel à projets zéro déchet : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Nom et fonction du porteur de projet : Carine BONNET, Responsable déchets</p> <p>Population : Pour la Lozère : 77 156 habitants, 43 communautés de communes ayant la compétence traitement des déchets La communauté de commune de Cayres Pradel inscrite au plan soit 5 219 habitants de plus</p> <p>1 syndicat de traitement SDEE ayant la compétence traitement</p>	<p>Région : Languedoc Roussillon</p> <p>Département : LOZERE (48)</p> 
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



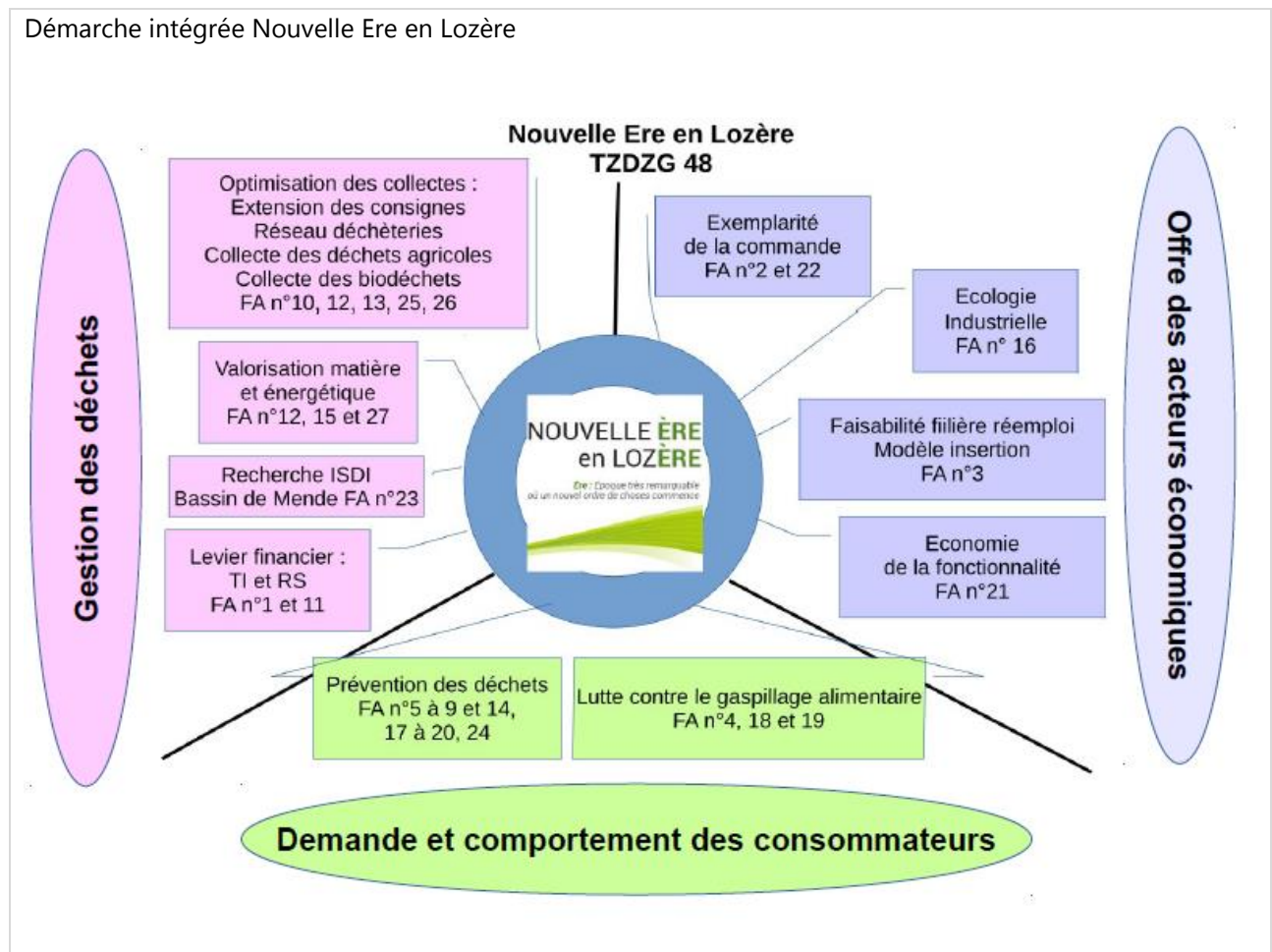
Description générale et objectifs :

Le projet Nouvelle Ere (ou ZDZG48) mobilise 20 collectivités à compétence déchets, 3 chambres consulaires, 2 associations professionnelles, 1 entreprise privée. L'ensemble de ces acteurs doit travailler aujourd'hui dans un même élan, dans l'objectif de réduire l'impact environnemental de nos activités. Cet appel à projet est l'occasion de (re)lancer cette dynamique avec jusqu'à 20 ETPs (dont 8 nouveaux) travaillant sur les priorités qui sont les suivantes :

- Prolonger la démarche d'animation de la prévention des déchets en mettant l'accent sur les projets qui n'ont pu aboutir sur les 5 ans du Plan départemental de prévention des déchets : l'accompagnement des professionnels (toutes cibles confondues), l'étude puis le test de nouveaux modèles de financement incitatif, 2 thématiques à aborder de front, afin de proposer des alternatives aux producteurs non ménagers ;
- Créer une véritable dynamique de lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective et commerciale, et à l'échelle individuelle ;
- Atteindre l'objectif de 469 kg/hab/an de DMA pour 2018, soit une baisse de 6 % par rapport à 2014, objectif qui permettra l'atteinte de réduction de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte de moins 10 % entre 2010 et 2020 ;
- Simplifier et harmoniser les consignes de tri pour le grand public et améliorer le taux de captage et la valorisation des emballages ;
- Optimiser le process de traitement des OMR, avec notamment le tri et la valorisation ;
- Soutenir l'activité économique et l'emploi grâce à l'économie circulaire sur les matières plastiques et rechercher des pistes d'écologie industrielle sur d'autres matériaux comme le bois ou sur les déchets issus de l'Agro-alimentaire ;
- Enfin diminuer les tonnages enfouis sur l'installation de stockage de déchets non dangereux du Redoundel : objectif au terme du ZDZG ;
- 16 500 tonnes enfouies la 3ème année, et 15 100 tonnes en 2020 le tout en assurant le pilotage du projet :
 - Mener un véritable suivi et l'évaluation des actions ; ainsi que leur mise en valeur ;
 - Fédérer tous les acteurs associés dans ce projet de territoire ;



Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :



Plusieurs actions phares sont programmées sur les 3 années coordonnées par le département :

- Conseil départemental :
 - Coordination du programme ZDZG, mise en place d'une gouvernance des différentes actions et communication (notamment GP en soutien aux PLPD)
 - Exemplarité de la commande publique notamment dans le domaine du BTP, (éventuellement animation d'un groupe de travail des principaux donneurs d'ordre départementaux)
 - Lancement de l'étude de faisabilité de la filière réemploi (transversalité avec la solidarité)
 - Poursuite de l'animation du réseau des PLPD (5 à terme couvrant 100 % de la population)
 - Programme de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de la restauration collective avec accompagnement prioritaire des collèges (publics et privés), des lycées et écoles, maisons de retraite (+ une animation territoriale à l'attention de tous les acteurs : formation, outils à développer, ...)



- SDEE
 - Animation/accompagnement des gardiens de déchèteries
 - Observatoire départemental des déchets et accompagnement Comptacoût
 - Optimisation de l'unité de tri mécano-biologique des OMR
 - Sensibilisation/ communication sur les nouvelles consignes de tri des plastiques (extension des consignes)
- Environnement Massif Central
 - Développement d'une activité de recharge de cartouches d'encre (AAP EC LR)
 - Mise en place d'une ligne de granulation des plastiques pour alimenter notamment la Lozérienne Plastique (fabrication de balais)
- Lozère Développement
 - Prospection pour installation d'activités ayant recours au plastique de 2^{ème} génération
- Chambre de Commerce et d'Industrie
 - Commerces engagés dans la prévention des déchets
 - Distribution engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des biodéchets : Vente des produits proches de la date de péremption à prix cassé, organisation du don alimentaire, gestion et valorisation des biodéchets
 - Accompagnement de la restauration individuelle dans la lutte contre le gaspillage alimentaire (diag/pesées, mise en place d'actions au niveau de la préparation et au niveau du service : gourmet-bag)
 - Etablissements touristiques
 - Economie de la fonctionnalité
 - Exemplarité de la CCI
 - Accompagnement pour la mise en place d'un ISDI sur le bassin de vie de Mende
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat (en attente de validation des élus CMA)
 - Animation d'une opération collective prévention des déchets auprès des artisans
 - Création d'un annuaire de la réparation et du réemploi
- COPAGE
 - Poursuite de l'animation et de la collecte des plastiques agricoles
 - Collecte des pneus usagés utilisés pour l'ensilage
- Chambre d'Agriculture/Promotion de la Lozère
 - Animation et expertise pour la mise en œuvre de la méthanisation territoriale

Contact :

Carine BONNET – Responsable déchets
 Hôtel du Département - 4 rue de la Rovère - BP 24 - 48 001 Mende CEDEX
 Tel : 04 66 65 71 06 - Poste 3712- Mail : cbonnet@lozere.fr

Site Internet du projet ou de la structure porteuse : <http://lozere.fr/>

